

# COMMISSION RÉGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES ET SOCIALES

# **PROCÈS-VERBAL N° 01**

Réunion du : Mardi 17 novembre 2021

À: 14h00

Présidence : M. Mourath NDAW

Présents : Mme Valérie TOMASSONE et M. Christophe MIGLIORE

Excusé(s): Néant

Assiste(nt) à la séance : Mme Véronique LAINE, Vice-Présidente de la LMF

M. Loris VOLTZ

\*\*\*\*

La C.R. des actions citoyennes et Sociales s'est réunie par voie de Visioconférence.

\*\*\*\*

La Commission régionale des actions citoyennes et sociales s'est réunie ce jour afin de définir les axes de travail prioritaires ainsi que le plan d'action de la commission pour la saison 2021/2022. Il a été rappelé que ladite Commission a pour mission de déployer sur le territoire de la Ligue Méditerranée de Football une politique citoyenne, sociale et solidaire.

La Commission a eu connaissance des visio-conférences organisées par la F.F.F portant sur le téléthon et la protection des jeunes licenciés. La Fédération Française de Football, à travers ces réunions d'information, a cherché à sensibiliser la Commission sur l'importance de communiquer et de se mobiliser pour ces nobles causes, offrant notamment un plan d'action et des outils de mobilisation pour les Ligues et les Districts.

## TELETHON: 03 et 04 décembre 2021

La Commission régionale des actions citoyennes a validé la proposition de son Président consistant à proposer aux clubs, un process permettant de s'inscrire sur la plateforme du téléthon, de déclarer sa collecte et ainsi faire monter le compteur national de Solidarité du Football amateur grâce à la traçabilité des actions recensées.

Elle évoque l'importance d'avoir un interlocuteur direct, référent au niveau de chaque district, qui aurait la charge de relayer les informations qui concernent les actions citoyennes et sociales aux clubs.

### **TROPHEE PHILIPPE SEGUIN**

La Commission régionale des actions citoyennes et sociales a eu connaissance de l'enjeu pour les clubs de la Ligue de s'inscrire sur le site de la FondAction du Football qui comme chaque année, lance un appel à candidature afin d'identifier, soutenir et valoriser les initiatives citoyennes déjà mises en œuvre par les clubs de football amateur et souvent méconnues dans le monde du football. Pour cette 14ème édition, 4 catégories étaient ouvertes aux 14.000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

- 1) Education et Citoyenneté
- 2) Mixité et Diversité
- 3) Solidarité et inclusion
- 4) Santé et environnement

La Commission de céans a jugé utile d'informer les clubs de l'existence de ce trophée pouvant donner lieu à une récompense pécuniaire et ainsi encourager à grande échelle des bonnes pratiques identifiées.

Elle rappelle que lesdites pratiques devront être effectuées au cours de la saison 2021/2022 pour permettre de s'engager pour le Trophée Philippe Seguin 2023.

#### OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS

Dans une volonté d'harmonisation des procédures de saisie des sanctions dans l'Observatoire des Comportements d'un centre de gestion à l'autre, la Commission souhaite organiser une « réunion de travail - formation » regroupant un référent social et citoyenneté de chaque District de la LMF. Cette initiative a recueilli un écho favorable de la part de M. Mathieu ROBERT, chef de projet « actions citoyennes et sociales » auprès de la Fédération Française de Football, qui souhaite s'investir dans ce projet. Cette intervention pourra être couplée avec des temps d'échanges sur les actions citoyennes et sociales du territoire de la Ligue Méditerranée.

\*\*\*\*

Président M. Mourath NDAW

Secrétaire
Mme Valérie TOMASSONE